

DEPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT D'AVESNES
VILLE DE MAUBEUGE

SEANCE DU 20 SEPTEMBRE 2022 : AMENDEMENT

Affaires juridiques & Gestion de l'Assemblée
Affaire suivie par Claudine LATOUCHE
☎:03.27.53.76.01
Réf. : C. LATOUCHE / G. GABERTHON

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de la convocation : 13 SEPTEMBRE 2022

L'an deux mille VINGT DEUX, le VINGT SEPTEMBRE à 18h00

Le Conseil Municipal de MAUBEUGE s'est réuni à la Mairie sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Arnaud DECAGNY, Maire de MAUBEUGE

Nombre de conseillers en exercice : 35

PRÉSENTS : Arnaud DECAGNY - Florence GALLAND - Nicolas LEBLANC - Jeannine PAQUE - Dominique DELCROIX - Annick LEBRUN - Patrick MOULART - Bernadette MORIAME - Naguib REFFAS - Brigitte RASSCHAERT - Nino CHIES - Samia SERHANI - Emmanuel LOCOCCILO - Michèle GRAS - Djilali HADDA - Patricia ROGER - Marc DANNEELS - Myriam BERTAUX - Boufeldja BOUNOUA - Marie-Charles LALY - Robert PILATO - Christelle DOS SANTOS - Jean-Pierre COULON - Malika TAJDIRT - André PIEGAY - Caroline LEROY - Rémy PAUVROS - Marie-Pierre ROPITAL - Michel WALLET - Sophie VILLETTE - Guy DAUMERIES - Inèle GARAH - Jean-Pierre ROMBEAUT - Fabrice DE KEPER - Angelina MICHAUX

EXCUSÉ(E)S AYANT DONNE POUVOIR :

Samia SERHANI pouvoir à Caroline LEROY
Robert PILATO pouvoir à Nicolas LEBLANC
Christelle DOS SANTOS pouvoir à Jeannine PAQUE
Jean-Pierre COULON pouvoir à Arnaud DECAGNY
Guy DAUMERIES pouvoir à Michel WALLET
Inèle GARAH pouvoir à Sophie VILLETTE

EXCUSÉ(E)S:

ABSENT(E)S:

Nino CHIES

SECRETAIRE DE SÉANCE : Nicolas LEBLANC

**OBJET: Amendement portant sur la délibération n°119 (n°13 de l'ordre du jour) :
Modification du mode de réservations de l'ALSH permanent Blanche Neige à compter des
vacances d'Automne 2022 jusqu'au 5 juillet 2023**

AMENDEMENT déposé par Réinventons Maubeuge

A la délibération n° **13** de l'ordre du jour : Modification du mode de réservations de l'ALSH permanent Blanche Neige à compter des vacances d'Automne 2022, page 2, **4^{ème} paragraphe** :

Modifier le paragraphe

« Réservation sur prise de rendez-vous en présentiel des familles avec une priorité aux deux parents qui travaillent et familles monoparentales qui travaillent, excepté les familles du dispositif « Handi'Défi » »

En le complétant comme suit :

« Réservation sur prise de rendez-vous, en présentiel des familles **ou par visioconférence et conférence téléphonique** avec une priorité aux deux parents qui travaillent et familles monoparentales qui travaillent, excepté les familles du dispositif « Handi'Défi », **la ville s'engage néanmoins à trouver une solution pour les publics non prioritaires** »

EXPOSE DES MOTIFS

A l'heure où la plupart des services de notre collectivité se numérisent, il s'agit là d'un retour en arrière.

Vous souhaitez dans cette délibération privilégier les parents qui travaillent, mais vous les obligeriez ainsi à prendre rendez-vous en présentiel et en heure ouvrée, ce qui est incohérent.

Ainsi nous proposons d'ajouter la possibilité de réaliser cet entretien en virtuel, par le biais d'une conférence téléphonique ou de la visioconférence.

Par ailleurs, même si nous ne sommes pas opposés à ce qu'il y ait une priorité pour les familles qui travaillent et les familles Handi'défi, il nous paraît important d'ajouter à ce paragraphe l'engagement de la municipalité Maubeugeoise à trouver dans la mesure du possible une solution pour chaque enfant que ce soit dans son propre ALSH ou par le biais d'une commune voisine, dans l'objectif de ne pas créer de discrimination entre nos concitoyens.

Les membres du groupe « Maubeuge, plus belle ma ville » refusent de prendre part au vote et conformément à la réponse de l'Assemblée nationale du 27 janvier 2004 : « Un refus de prendre part au vote, s'il peut avoir une signification politique pour le conseiller municipal qui le pratique, n'a pas d'autre conséquence qu'une abstention sur la décision du conseil municipal, issue du scrutin. »

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,

A la majorité,

avec 26 votes contre, 2 votes POUR (JP. ROMBEAUT - F. DE KEPPEL) et 6 ABSTENTIONS (R. PAUVROS - MP. ROPITAL - M. WALLET - S. VILLETTE - G. DAUMERIES - I. GARAH)

- Rejette l'amendement portant sur la délibération n°119 (n°13 de l'ordre du jour) : Modification du mode de réservations de l'ALSH permanent Blanche Neige à compter des vacances d'Automne 2022 jusqu'au 5 juillet 2023.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus

Pour extrait conforme,

Conformément aux dispositions des articles L.2131-1 et L 2131-2 du CGCT, cette délibération ne sera exécutoire qu'à compter de sa publication et sa transmission en Sous-Préfecture.

Le Secrétaire de séance,

Le Maire de Maubeuge,



A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'N. Leblanc', is written next to the official logo.

Nicolas LEBLANC



A large, stylized handwritten signature in blue ink, appearing to be 'A. Decagny', is written over the official logo.

Arnaud DECAGNY

Transmis en Sous-Préfecture le :

Affiché le : **12 OCT. 2022**

Notifié le :

